



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
BOULES**

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono
Comité directeur

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffboulles.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Brigitte COCHARD

Vice-présidente de la F.F.S.B

Responsable de la Coordination sportive

à

Mme, MM. les présidents de LBR

Mmes, MM. les présidents de CBD

Réf : BC/XM/322

Objet : Compétitions Trad officielles en concurrence avec les journées de clubs

Villeurbanne, le 19 octobre 2026

Mesdames, Messieurs,

Des licenciés de 3^{ème} et 4^{ème} divisions de différents CBD attirent notre attention sur des incohérences dans leur calendrier départemental.

Ces licenciés engagés dans le championnat des clubs déplorent être dans l'obligation de faire un choix certains week-ends entre participer à une rencontre de clubs et participer soit à une journée de championnat des A.S. de 3&4, soit à une journée de concours dédiés, 2 compétitions officielles de traditionnel.

Cette situation est tout à fait anormale.

Il n'est pas concevable que des joueurs qui s'acquittent pleinement du prix d'une licence de 3^{ème} ou 4^{ème} division ne puissent avoir accès qu'à une partie des compétitions officielles de la saison.

Le calendrier fédéral prévoit des week-ends consacrés aux clubs et d'autres au traditionnel.

Dans la mesure du possible, les journées de championnat des A.S. de 3&4 et de concours dédiés doivent être positionnées sur des week-ends de traditionnel et s'il y a lieu d'utiliser des week-ends de clubs, les 2 types de compétitions ne doivent pas être programmés le même jour.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.

Pour Brigitte COCHARD
La Secrétaire générale,

Marie-Claire BIELLI